

## POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE LA MATIÈRE ET DE L'ÉNERGIE



Le texte ci-dessous a été écrit suite à un atelier pendant une rencontre en sud-ouest de plusieurs groupes locaux de réseau Salarial en février 2024.

D'une part, il se veut comme une proposition parallèle à un travail de fond envisageant une Sécurité Sociale de la Redirection Écologique ayant permis, entre autre, la [rencontre-débat](#) entre Jean-Marc Jancovici et Bernard Friot.

D'autre part, il s'inscrit dans la dynamique de Réseau Salarial d'envisager des [Sécurités Sociales Sectorielles](#).

Nous constatons que les structures économiques capitalistes actuelles nous mènent dans un mur écologique et anthropologique. Dès lors, il nous paraît urgent de proposer de gérer toute l'économie nous même en responsabilité.

Pour précaution, ce texte est une première approche. Il pourra bien sûr être complété/précisé/corrigé et prendre en compte des travaux ultérieurs.

Nous proposons donc de faire l'exercice d'une sécurité sociale qui s'appliquerait aux différentes matières brutes et énergies. On observerait les flux et cheminements de ces matières, et on regroupe l'ensemble en une filière conventionnée. La réalisation d'objet finis resterait de la responsabilité de Sécurité Sociales Sectorielles (Alimentation, Transport, Vêtement, Logement,...)

L'idée principale est de s'inspirer de la proposition de Sécurité Sociale de l'Alimentation, et d'envisager l'acquisition de matériaux finis par un usager comme un droit de tirage sur l'économie.

Les valeurs attribués seront à préciser : montant suivant la nature de l'achat, période, caractère renouvelable ou dégradable de l'achat, participation aux filières de ré-utilisation...

Par exemple, si j'achète une assiette, cette sécurité sociale vas organiser toute la chaîne de extraction/fabrication/transport jusqu'à ce qu'elle me parvienne, ainsi que sa gestion si je m'en sépare.

Autre exemple, si j'achète un vêtement neuf, la participation à l'achat sera de la responsabilité de la Sécurité Sociale du Vêtement. Si le vêtement est une seconde main : les 2 caisses du Vêtement et de la Matière pourraient se cumuler. (NB : les acteur capitalistes, qui accompagnent une sur-consommation, ne seront pas conventionnés)

Ce droit de tirage économique remplirait les conditions :

- **Universalité** : une somme mensuelle identique sera attribuée à tous
- cette valeur proviendrait d'une caisse ayant prélevé une **cotisation sur la valeur ajoutée à taux unique** de toutes les entreprises.
- Ce montant serait utilisable dans des filières **conventionnées**, c'est à dire reconnaissant des travailleurs organisés et en responsabilité

D'un point de vue fonctionnement, les activités conventionnées respecteront à minima : **propriété d'usage** des lieux et outils, **salaire à la qualification** leur travailleurs. Comme pour le soin et l'alimentation, le conventionnement pourra s'appliquer à des travailleurs indépendants.

Inversement, le conventionnement doit éloigner tous les propriétaires lucratifs (actionnaires, prêteurs, bailleurs...). Il sera prêté attention à ce que, à terme, toute la filière soit conventionnée, et qu'aucun acteur lucratif ne s'y insère (comme l'industrie pharmaceutique le fait actuellement pour la production de soin).

Les critères de conventionnement des activités ne seront pas détaillés ici, mais on peut imaginer qu'ils intégreront des paramètres de proximité, de degrés de réutilisation, de quantité de matière/eau/énergie nécessaire,...

Autre exemple, si j'achète des yaourts en pots, c'est la caisse de Sécurité Sociale de l'alimentation qui me permettra de payer le yaourt, et, suivant la nature du pot (verre/plastique/réutilisable/recyclable), ce sera la Sécurité Sociale de la Matière qui me permettra de payer l'emballage.

Un pot en verre réutilisé sera totalement payé par la caisse, un pot en verre recyclé un peu moins, un pot en plastique réutilisable/recyclé encore moins, un emballage qui ne peut finir qu'en décharge ou incinération pas du tout.

Une filière serait constituée à partir des métiers/domaines d'activité : emballages, verreries, aciéries/fonderies, plastiques, bois, eau.

Par ailleurs, pour prendre en compte tout le cycle, il nous faudra aussi ajouter les éboueurs, les égoutiers, les recycleries/ressourceries, les déchetteries...

Pour ces derniers métiers la nature de leurs missions sera très différentes : il ne s'agit plus de constater les flux de matières et de les traiter/invisibiliser tant bien que mal. Au contraire, ce pourrait être le point de départ pour une nouvelle gestion des matériaux qui nous entourent : rendre visible les conséquences de nos usages, limiter les flux au nécessaire, ne pas s'exposer à des matériaux toxiques, avoir un droit de regard contraignant sur toutes les fabrications,...

Le statut de ces travailleurs sera évidemment rehaussé en conséquence.

Dans tous les cas, les travailleuse.s de cette filière Matière seront organisés en conventionnés en responsabilité, avec connaissance des intrants qu'ils utilisent et du cycle d'utilisation/réparabilité/réutilisation/recyclage des objets qu'ils ont produits.

Un acteur central de la filière sera les matériaux de construction du bâtiment et travaux publics, de part le volume des matériaux en présence :



Dans réseau Salarariat, des réflexions sont en cours sur un droit et une responsabilité sur le logement. La thématique est vaste, et nécessite beaucoup de travaux : type de matériaux, place et fonction de tous les travailleurs (architectes, maîtres d'œuvre, tous corps d'états, auto-construction...)

Par ailleurs, la réflexion se porte aussi sur l'Énergie : son origine, sa distribution, nos besoins, son utilisation réelle, ses conséquences environnementales,...

Cette première réflexion est une ébauche. Elle sera prolongée lors d'ateliers futurs (surveillez notre agenda), et croisé avec d'autres thématiques de réseau Salarariat.

Pour conclusion, nous avons urgence à reprendre en main toute notre économie et toutes nos productions. Il n'est plus temps de constater les dégâts du capitalisme, mais de proposer et organiser notre travail suivant les conditions que nous aurons définis.

Notes d'Atelier :

### Pré-requis Éducation Populaire :

1. D'où on parle selon notre expérience ? au nom de qui ? parle t-on de ici maintenant ou pour demain ?
2. Accepter que l'on ne sait pas tout / être à l'écoute/dans l'échange sans s'interdire de penser et de partager (postures Educ pop) "Mettre en travail" "permettre les conditions pour ne pas s'autocensurer"
3. deux approches à associer au début et fin de chaîne (production-recyclage) : et faire sortir les dilemmes
4. réflexion sur les métiers (évolution, à transformer, à voir disparaître ?)

### Rappel : pour un changement à un niveau économique, il faut à minima :

- de l'éducation populaire
- un rapport de force
- des alternatives existantes, voir un déjà là (SS Santé - Statut des travailleuse.s)

Références :

- l'emballage en France (2018) - Conseil National de l'emballage
- [livre l'architecte aux pieds nus](#)

Étaient présent à cet atelier des membres des groupes locaux de Pays-Basque-Sud-Landes, Aquitaine (région bordelaise) et Midi-Pyrénées.